

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 31 janvier 2024 à compter de 19 h 00, à la bibliothèque municipale et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Maire	Pierre Gagné
Mesdames les conseillères	Joanie Thibault Josée Gougeon
Messieurs les conseillers	Réjean Desjardins Marc-André Routhier Ghislain Collin

Siège numéro 6 vacant

Le directeur général/greffier-trésorier, monsieur Robert Leclair ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, madame Handie Ladouceur sont également présents et agissent comme greffiers de cette séance.

Nombre de citoyens : 2

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 19h00 et déclare qu'il y a quorum.

AVIS DE CONVOCATION

Apport verbal voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal conformément aux dispositions des articles 152 et suivants du Code municipal, ce que tous les conseillers confirment.

2024-01-3435

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon, appuyée par la conseillère Joanie Thibault et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel qu'il est proposé ci-dessous, en apportant une modification au point 5.1 pour retirer « affichage et » :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. AVIS DE CONVOCATION**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1 Autorisation de signature et accès CNEST
 - 4.2 Autorisation de signature auprès de Desjardins
 - 4.3 Autorisation auprès de ClicSécur

- 4.4 Autorisation auprès de la SAAQ
- 4.5 Autorisation pour la délivrance de permis

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Embauche d'une ressource à contrat au service d'urbanisme
- 5.2 Affichage d'un poste permanent d'inspecteur en bâtiment et environnement

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

2024-01-3436 AUTORISATION DE SIGNATURE ET ACCÈS AUX DOSSIERS CNESST

ATTENDU QUE la responsabilité incombe à l'employeur d'aviser la CNESST de tout changement concernant la désignation d'un répondant ou d'un employé pour accéder à son dossier et pour le représenter;

ATTENDU QU'il y a eu changement au poste de la direction générale greffier-trésorier de la Municipalité, soit la nomination de monsieur Robert Leclair à cette charge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Desjardins, appuyé par le conseiller Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le changement de répondant et d'employé désigné pour l'accès au dossier de l'employeur de la CNESST, autorisant le directeur général, greffier-trésorier, monsieur Robert Leclair et la directrice générale adjointe, madame Handie Ladouceur, à signer au nom de la Municipalité tout document y afférant.

ADOPTÉE

2024-01-3437 AUTORISATIONS DE SIGNATURES

ATTENDU QUE monsieur Robert Leclair a été engagé comme directeur général et greffier-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Joanie Thibault appuyée par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que monsieur Robert Leclair soit nommé signataire sur les chèques de la Municipalité et tout autre documents nécessaires auprès de la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides au même titre que les autres signataires qui sont : monsieur le maire Pierre Gagné et la directrice générale adjointe madame Handie Ladouceur;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE monsieur Robert Leclair soit nommé principal administrateur de la Municipalité auprès du service AccèsD « affaires » de Desjardins et Visa Desjardins;

ET QUE monsieur Robert Leclair soit autorisé à représenter la Municipalité auprès des services de Revenu Canada et de Revenu Québec, ainsi qu'autorisé à signer tout document relatif au bon fonctionnement de l'administration de la Municipalité auprès entre autres, des services ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE

2024-01-3438 AUTORISATION AUPRÈS DU SERVICE CLIC SÉCUR

ATTENDU QU'il y a eu changement au poste de la direction générale greffier-trésorière de la Municipalité, soit la nomination de monsieur Robert Leclair à cette charge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Routhier, appuyé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser monsieur Robert Leclair, directeur général et greffier-trésorier, et la directrice générale adjointe, madame Handie Ladouceur, à s'inscrire à Clic Sécur, à effectuer toutes transactions relatives aux services électroniques de Clic Sécur, ainsi qu'à modifier et consulter tous dossiers en lien avec ce service.

ADOPTÉE

2024-01-3439 AUTORISATION AU NOUVEAU DIRECTEUR-GÉNÉRAL À ÊTRE MANDATAIRE POUR LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA SAAQ

ATTENDU QUE Monsieur Robert Leclair a été embauché pour le poste de directeur-général et greffier-trésorier ;

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer une personne responsable pour les dossiers à la SAAQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Desjardins, appuyé par la conseillère Joanie Thibault et résolu à l'unanimité de mandater le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Robert Leclair, et la directrice générale adjointe, madame Handie Ladouceur, pour représenter la municipalité auprès de la SAAQ.

ADOPTÉE

2024-01-3440 AUTORISATION POUR L'ÉMISSION DE PERMIS

CONSIDÉRANT qu'il n'y a personne actuellement au sein de l'équipe administrative ayant le pouvoir de délivrer des permis relativement aux dossiers d'urbanisme et des travaux publics ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que certains permis puissent être délivrés rapidement afin de maintenir un service à la population en matière d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Routhier appuyé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur général, monsieur Robert Leclair, à délivrer des permis pour certains dossiers d'urbanisme qu'il jugera à propos, les permis relatifs à la construction de chemin ainsi que l'émission des certificats de conformité.

ADOPTÉE

RESSOURCES HUMAINES

2024-01-3441 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE À CONTRAT AU SERVICE D'URBANISME

ATTENDU QUE le service d'urbanisme n'a personne en poste actuellement ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir un service continue à la population au niveau urbanistique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Gougeon, appuyée par le conseiller Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité, d'autoriser la direction générale à procéder à la rédaction d'une entente contractuelle menant à l'embauche d'un candidat, de façon temporaire, et de gérer son horaire en fonction des besoins de la Municipalité pour assurer un service optimal à la population et que cette personne soit autorisée à délivrer les permis.

ADOPTÉE

2024-01-3442 **AFFICHAGE D'UN POSTE PERMANENT D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE la direction générale procédera à l'affichage d'un poste permanent pour le remplacement du poste vacant d'inspecteur en bâtiment et environnement selon la convention collective, soit durant 10 jours ouvrables dans chacun des services de la municipalité et par la suite par affichage public ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Joanie Thibault, appuyée par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage du poste permanent d'inspecteur en bâtiment et environnement, selon les termes et conditions établis dans la convention collective.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen pose une question en lien avec le salaire offert pour le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement.

Une citoyenne s'interroge sur la production du service d'urbanisme en 2023. Nombre de permis émis, combien de demandes faites, nombre de construction neuve.

2024-01-3443 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Réjean Desjardins et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 16.

Pierre Gagné
Maire

Robert Leclair
DG / greffier-trésorier